

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 octobre 2008

---

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 1050

présenté par

M. Forgues, Mme Massat, M. Bascou, Mme Marcel, Mme Orliac, Mme Pinel  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 11**

Après l'alinéa 10, insérer l'alinéa suivant :

« Le Gouvernement remettra au Parlement un rapport sur la réalisation de la ligne  
Toulouse–Narbonne ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Se justifie par son texte même.